

**PROCES VERBAL DU COMITE DIRECTEUR
Du Samedi 29 Janvier 2022**

L'an deux mille vingt-deux et le samedi 29 janvier 2022 à 10 heures 30, Les membres du comité directeur de La Ligue Corse du Sport Automobile se sont réunis, au siège à Espace Culturel Charles Rocchi – BIGUGLIA

Sont Présents :

Mmes Catherine BAILE, Mme Stéphanie CACCAVELLI, Mrs Antoine CASANOVA, André ANTONETTI, Daniel BALDASSARI, François CAMPANA, Nicolas D'ULIVO, Lucien MARSICANO, Christophe OLIVIERI

Ont Donné pouvoir :

**Philippe GIOVANNI à Cathy BAILE
Laurent BATTAGLINI à Cathy BAILE
Éric BALDRIGHI à François CAMPANA
Guy FIORI à Stéphanie CACCAVELLI
Christian LECA à Stéphanie CACCAVELLI**

Sont absents excusés : Laurent BATTAGLINI, Éric BALDRIGHI, Bernard BEISSY, Christian LECA, Philippe GIOVANNI, Guy FIORI.

Le président constate, d'après la feuille de présence, que les membres présents et représentés permettent à l'assemblée, régulièrement constituée, de valablement délibérer.

Monsieur Daniel BALDASSARI préside la séance en sa qualité de président.

En conformité avec l'ordre du jour, il a été délibéré sur les questions suivantes :

1. Approbation de l'ordre du jour

Le comité directeur à l'unanimité de ses membres présents et représentés approuve le présent ordre du jour.

2. Approbation du PV du comité directeur du 4 Septembre 2021

Après la modification, (absences excusées de Mme Cathy BAILE et Mr Antoine CASANOVA), le PV du Comité Directeur du 4 Septembre 2021 est approuvé à l'unanimité.

3. Prise en charge des déplacements (séminaires, CDSR)

Un débat s'ensuit sur les frais de déplacements obligatoire à propos des séminaires des commissaires technique et chronométrage et CDSR.

Compte tenu des obligations liées à ces catégories de licences, la ligue prendra en charges comme suit :

- Le remboursement de frais de Christophe OLIVIERI, Marco-Matteo OLIVIERI, Valérie ROUSTAND et Henri PINET pour 2022 seront de 150 Euros chacun.

- Lors des futurs déplacements des séminaires les billets d'avion et location de voiture seront prépayés par ligue, les demandes doivent être envoyées par mail liguecorsedusportautomobile@gmail.com, afin que le Président puisse les réserver. Les factures du carburant seront à remettre à ligue pour y être défrayées

les déplacements des réunions CDSR seront remboursés sur la base du kilométrage. Un récapitulatif semestriel avec une copie de la convocation qui sera adressée à ligue.

Pour rappel, les déplacements effectués par les membres élus du Comité directeur sont pris en charge par la ligue.

4- Questions Diverses

- **Prochaine session d'examen**

Un débat s'engage sur l'organisation des examens commissaire B et Chef de poste qui auront lieu les 12 et 13 mars 2022.

Une date sera fixée avant la fin février concernant les examens de Directeur de course et de Commissaire Sportif.

- **Championnat 2022 (en pièce jointe)**

Les modifications apportées sont :

- Les points scratch ont été augmentés,
- Les points à la classe et au groupe ont été diminués
- Les coupes du 4^{ème} au 10^{ème} classés ne sont plus attribuées.

Les 6 meilleurs résultats sur la totalité de la saison seront pris en compte.

Pour les VHC / VHRS 6 meilleurs résultats de l'année, avec un minimum de participations à 4 rallyes.

Ces modifications sont approuvées à l'unanimité.

Le partenariat avec Euromat est reconduit pour l'année 2022.

La cotisation des ASA de 500 euros à ligue est maintenue pour l'année 2022, ainsi que la cotisation de 500 euros du matériel et le chèque de caution.

À ce jour, à l'exception de l'Asa Corsica, les cotisations à la ligue sont dues par les 4 Asa.

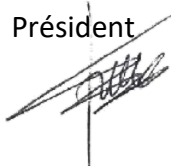
Désormais, le matériel sera distribué le vendredi matin de l'épreuve.

Tous les points ayant été abordés, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13 heures 00.

CLOTURE

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, pour servir et valoir ce que de droit.

Daniel BALDASSARI
Président



Stéphanie CACCAVELLI
Secrétaire

